



**Position de la Commission Révolution Numérique sur les questions posées par le réseau social
« X »**

De nombreuses organisations progressistes politiques et syndicales ont annoncé quitter le réseau social X (anciennement Twitter) le 20 janvier prochain, ainsi que de nombreux médias et élus. Certaines organisations n'y seront plus du tout présentes, d'autres se focaliseront sur d'autres réseaux sociaux. De nombreuses personnes, dont des responsables politiques d'envergure nationale, ont aussi déclaré vouloir quitter X. Ce boycott est soutenu en France par un collectif « Hello Quitte X » (helloquittex.com) qui propose des solutions pour quitter la plateforme X.

La date du 20 janvier fait référence à l'investiture de Donald Trump à la présidence états-unienne, et fait suite à la dérive entamée depuis la reprise par Elon Musk du réseau social à l'oiseau bleu. « Quitte X » survient après un mouvement de départ engagé dès le rachat de Twitter et se poursuivra au-delà de ce moment particulier.

Chantre d'une soit-disante liberté d'expression au seul profit des idées les plus réactionnaires, membre actif de la campagne de Donald Trump, véhiculant les pires ignominies et mensonges, soutien militant de l'extrême-droite en Europe comme aux Amériques, Musk est l'unique propriétaire de X. Ce réseau social contribue à la violence et à la polarisation des opinions, et Musk s'en sert pour renforcer ces intérêts idéologiques.

Les alternatives existent et sont variées, répondant chacune à leurs intérêts pas toujours convergents : des plus ouvertes et libres, aux propriétaires et fermés, cherchant à capturer leurs utilisateurs dans un but lucratif.

La commission Révolution Numérique du PCF déclare qu'il n'est pas du ressort du Parti de cautionner, donner un bon point, mettre en avant tel ou tel réseau social, laissant chaque utilisateur.ice libre de ses choix éclairés et aspirations. Cependant, il est clair que nous exprimons une préférence pour les réseaux basés sur des protocoles ouverts, des logiciels libres, décentralisés et dont l'exploitation des données et de l'attention n'est pas au centre de leur modèle économique, tout le contraire de X.

D'ailleurs rien ne semble indiquer que notre organisation ou même les membres de sa direction aient communiqué pour indiquer quitter le bateau X à la différence de militants de manière individuelle.

En revanche la commission émet l'avis qu'il est important de ne pas se laisser distancier sur le sujet, et qu'il est nécessaire d'apporter une réponse politique au mouvement de départ, voulu massif, de X.

Les réseaux sociaux occupent désormais une place importante dans nos sociétés modernes, que ce soit par leur supposée « force de frappe » vendue, comme du sentiment d'avoir le pouvoir d'exposer des idées et les débattre avec le plus grand nombre.

La réalité est bien différente, sous couvert d'intérêts capitalistes agrémentés d'un autoritarisme qui ne se cache plus, ces réseaux sociaux servent un contenu trié et adapté par des algorithmes et massivement alimenté par des robots. Ils servent en outre de relais aux idées conspirationnistes, voire séditeuses, anti-progressistes et haineuses en plus de renforcer les effets de « bulle de filtre ».

Quitter un réseau pour un autre ne changera rien au problème. Bluesky pour ne citer que ce réseau social « alternatif » n'est pas exempt de travers., il souffre des mêmes logiques. Les logiques capitalistes de gestion resteront les mêmes sur les réseaux propriétaires : La marchandisation de l'attention et des données permises par les algorithmes dans un espace numérique de débat « public », en réalité privatisé. Les contenus faux et sensationnels se diffuseront toujours plus efficacement que les contenus construits et argumentés. Ces mécanismes sont de plus instrumentalisés par certains (aidé par des armées de robots parfois) avec des objectifs divers et sauront s'adapter à l'algorithme ou la plateforme.

C'est bien la maîtrise juridique et sociale de ces réseaux sociaux qu'il nous faut atteindre. La juridiction ne doit pas céder au chantage de milliardaires, et doit être suffisamment forte pour imposer une transparence du code et des algorithmes, l'interopérabilité des protocoles, la portabilité des données et surtout, une modération efficace, au risque de se voir interdire. Ce n'est pas techniquement infaisable, ce qu'il manque, c'est d'une volonté politique pour s'attaquer aux racines du problème.

Cette volonté politique d'une juridiction forte doit s'accompagner d'une culture de l'esprit critique sans cesse renouvelée. En effet, malgré la certitude individuelle de maintenir en permanence sa propre vigilance, l'afflux massif et répété d'informations multiples ne peut qu'éroder cette vigilance. Cela passe par une éducation et une information tout au long de la vie numérique des citoyens.

Enfin c'est sur l'emprise d'une soif de nouveauté permanente - dont raffole notre cerveau - que les réseaux sociaux prospèrent. Il faut réguler les mécanismes de rétention de l'attention utilisées par les réseaux sociaux. Il faut aussi questionner la société sur ce besoin et sur les moyens que nous pouvons mettre en place pour ne pas se laisser enfermer dans un modèle fascisant tel que rêvé publiquement par les propriétaires des grands réseaux sociaux.

C'est tout cela qu'il nous faut viser pour ne pas être condamné-e-s à fuir la peste brune d'un réseau social à l'autre.

La commission Révolution Numérique du PCF travaille à des propositions pour un espace numérique souverain, démocratique et citoyen, respectueux des libertés, mais sachant se protéger des discours haineux de tout type.

17 Janvier 2025.

Contact : contact@numeriques.pcf.fr